

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25-cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Les événements de Grèce restent obscurs. Nous parlons ; à Vienne et à Berlin on agit. — La situation morale des Boches. — La proposition allemande et la belle riposte d'un général français. — Sur les fronts.

Les événements de Grèce restent obscurs ! L'ultimatum de vendredi dernier était catégorique. En 24 heures, Constantin devait souscrire aux demandes des Alliés sous peine d'y être contraint par la force.

On nous dit bien que le roi, fidèle à ses habitudes, a acquiescé à toutes nos exigences ; mais le public sait trop ce que valent les promesses du monarque pour ne pas conserver toute sa méfiance.

Il paraît difficile que les Alliés puissent assurer un contrôle efficace sur le mouvement des troupes par une surveillance exercée... de la mer.

Avant les assassinats de nos soldats à Athènes, le 1^{er} décembre, les chemins de fer, les postes et les télégraphes hellènes étaient sous le contrôle direct des Alliés. Ont-ils repris ce contrôle ? Sinon quels moyens utiles ont-ils pour empêcher la préparation d'autres guet-apens ?

Avant le 1^{er} décembre, le général Doumanis et le colonel Metaxas avaient été écartés de l'armée sur une injonction formelle de l'Entente. Après l'assassinat, ces officiers, dévoués corps et âme à Guillaume, ont été replacés à la tête de l'Etat-Major.

Ont-ils disparu à nouveau, ou sont-ils chargés d'exécuter les mouvements exigés par les Alliés ?

Si Constantin les a maintenus à la tête des troupes, quelle confiance pouvons-nous avoir dans les promesses du roi-félon ?

D'un mot, les partisans du roi sont-ils toujours les maîtres de la place ?

En ce cas, qu'on nous permette de rester sceptiques sur la réalité des satisfactions qui nous seront accordées.

L'entourage du roi serait bien... bon de se plier sans mesure à nos desirs, puisque nous poussons la candeur jusqu'à laisser en place nos ennemis les plus irréconciliables !

On nous parle, il est vrai, d'un blocus énergique qui doit mettre les Grecs à notre merci. Ne s'illusionne-t-on pas ? Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a menacé l'Hellade du blocus. Il est à supposer que nos ennemis ont pris leurs précautions et qu'ils ont accumulé, à l'intérieur du pays, des vivres qui leur permettent de recevoir, du nord, le secours qu'ils attendent. Car les partisans du roi n'en font pas mystère, ils espèrent l'arrivée de leurs amis Allemands et Bulgares !

Des Grecs attendant un secours Bulgare. Qui eût osé croire à une pareille énormité, il y a trois ans... alors que Constantin proclamait que ce peuple Bulgare était le plus fourbe de tous les peuples !... Mais, aujourd'hui, l'intérêt familial exige une réconciliation jugée, hier, infamante, et Constantin, sacrifiant l'intérêt de son pays, ne songe qu'à la gloire de la plus grande Allemagne !

Qu'attend-on, chez les Alliés, pour couper dans leurs racines tous les inavouables projets du Traître d'Athènes ?

Sera-t-il temps d'en arriver aux mesures radicales lorsque les Austro-Allemands auront envoyé d'importants renforts au nord de Salonique. Ne serait-il pas plus habile de

supprimer, dès aujourd'hui, le danger de l'arrière ?

Personne ne s'illusionne sur ce danger, chez les Alliés. N'est-ce pas un journal anglais qui a demandé en caractères d'anches de bombarder Athènes et de coffrer Constantin ? Se laissera-t-on bernier une fois de plus par un ministre hypocrite qui ne parvient pas à cacher son admiration pour l'Etat-Major prussien ?

Pendant qu'on parle, « à Berlin et à Vienne on agit », écrit la Tribune de Genève. On ne dissimule plus les espérances suscitées par la conduite du souverain grec et de ses ministres. Le chef du Cabinet hongrois, dans un discours quasi officiel, aurait salué en la Grèce le cinquième membre de l'Alliance. En même temps, on agit, on prépare le terrain au nouvel allié. Et celui-ci aussi se prépare...

« Ailleurs on délibère ; et le temps passe... »

Si les rôles étaient inversés, il y a beau temps que l'Allemagne aurait mis fin, par un coup de force, aux menées jésuitiques du roi de Grèce ! La sécurité du corps expéditionnaire de Salonique justifierait toutes les mesures, même les plus brutales !

M. Galli, député de Paris, publie une lettre intéressante qu'il a reçue — par un intermédiaire sûr — d'un officier français interné en Allemagne. Cette lettre confirme singulièrement les dires des rapatriés du Nord qui nous reviennent de Germanie, par la Suisse, à savoir que le moral allemand est vraiment mauvais. Voici les précisions fournies à M. Galli :

Les Allemands ont encore sorti par ordre leurs drapeaux à propos des derniers événements et de l'emprunt, mais leur encouragement s'accroît. Les hommes qui rejoignent le front n'écrivent plus sur les wagons : « Nach Paris ! mais Nach Heimat ! (retournons chez nous). »

Ce ne sont plus des chants de victoire. Les blessés, les élopés, les combattants reviennent démoralisés, et, plus que jamais, il est question d'un raccourcissement du front dans le nord. On prépare l'opinion à cette opération de retraite. Nous savons que les champs, dans les départements français occupés, cultivés l'an dernier ne le sont plus cette année.

La levée en masse des civils est un bluff, qui a surtout pour objet de militariser la population afin de la maintenir. L'Allemand, depuis longtemps, ne mange plus à sa faim, et l'Allemand sans nourriture perd vite l'esprit de résistance.

Les pertes des armées sont énormes. Il n'y a qu'un cri dans tout le pays : la paix ! la paix !

Que les alliés aient encore un peu de patience, et ils auront la paix qu'ils veulent, la seule paix durable, celle qui fera payer à l'ennemi le crime qu'il a commis contre l'humanité, en déchaînant cette effroyable guerre.

Le moral de nos camarades français dans les camps, dans les ateliers, dans les usines, dans les fermes, dans les mines mêmes où on les soumet aux plus durs travaux est très bon. Nous sentons que le dénouement approche, et personne ne doute de la victoire complète qu'il nous donnera.

Cette lettre est une nouvelle preuve que la paix devient une nécessité urgente pour les Allemands.

Les Alliés ont unanimement affirmé leur volonté inébranlable de repousser toute proposition de paix jusqu'au jour où ils seront en mesure de dicter leurs conditions.

Le général Mangin vient, dans un magnifique ordre du jour à ses troupes, de faire, lui aussi, une réponse cinglante aux pacifistes menteurs d'Outre-Rhin. Il a admirablement traduit la pensée générale dans les belles paroles que voici :

Mes amis ! S'avouant incapables de nous vaincre sur les champs de bataille, nos sauvages agresseurs osent nous tendre le piège grossier d'une paix prématurée. Tout en ramassant de nouvelles armes, ils crient : « Kamerad ! Vous connaissez ce geste. Nos pères de la Révolution refusaient de traiter avec l'ennemi tant qu'il souillait le sol sacré de la patrie, tant qu'il n'était pas rejeté hors des frontières nationales, tant que le triomphe du Droit et de la Liberté n'était pas définitivement assuré contre les tyrans. Nous, nous ne trai-

terons jamais avec les gouvernements parjures pour qui les traités ne sont que des chiffons de papier et avec les assassins et les bourreaux de femmes et d'enfants. Après la victoire finale qui les mettra hors d'état de nuire, nous leur dicterons nos volontés.

A leurs hypocrites ouvertures, la France a répondu par la gueule de vos canons et par la pointe de vos baïonnettes. Vous avez été les bons ambassadeurs de la République : elle vous remercie.

* Bref et bon !!!

Sur les fronts pas de changements importants. En France l'ennemi a tenté quelques réactions, toutes repoussées.

Dans les Balkans, les Roumains semblent se concentrer sur le Sereth et on annonce qu'une résistance sérieuse est prochaine sur ce front.

Plus au sud, des renforts allemands arrivent au nord de Monastir. Il doit aussi en arriver dans le camp des Alliés... A. C.

Sur le front belge

Au cours de l'après-midi du 19 décembre, l'artillerie a été active dans la région de Lizerne et de Steensstraete.

Rien à signaler sur le reste du front.

Les Boches en Belgique

On télégraphie de la frontière, au Telegraaf d'Amsterdam, qu'aux portes de Bruxelles, près de la ligne du chemin de fer vicinal de Bruxelles à Louvain, les Allemands viennent d'édifier sur une éminence quatre hangars pour avions s'élevant sur le hangar pour zeppelins d'Evere, situé à 200 mètres environ en contrebas. Derrière ces hangars, destinés à protéger évidemment les zeppelins, sont dissimulés, dans un ravin, des batteries d'artillerie antiaériennes.

Des munitions

Au cours d'une visite au sous-secrétariat de l'artillerie et des munitions, M. Albert Thomas a cité des chiffres, des chiffres impressionnants et qui éclairent singulièrement les efforts réalisés dans ce pays par ses collaborateurs et lui pour arriver au but poursuivi : l'intensification continue de la fabrication.

Au commencement de l'année, nous produisons environ 130 tonnes d'explosifs par jour. Nous en sortons à présent, dans le même temps, plus de 600 tonnes.

L'Allemagne fabrique en 24 heures 600.000 obus. Oui ! Mais les alliés ensemble travaillent mieux : plus de 800.000 projectiles...

Aucun cuirassé français n'a été coulé

Un communiqué de la marine allemande du 17 décembre affirme qu'un sous-marin aurait endommagé gravement un cuirassé d'escadre française de la classe « Patrie », en lui lançant une torpille.

Cette assertion est absolument fautive et les milieux autorisés lui opposent un démenti formel.

Ils ne lâcheront pas la Belgique

Dans un article, la « Gazette de Voss » s'occupe de la Belgique pour répondre au député Gothein, qui affirme que la domination allemande, politique, militaire et économique, sur ce pays serait un danger pour l'Allemagne. Le journal demande ouvertement l'annexion de la Belgique et attaque énergiquement les ennemis de cette annexion.

Deux cuirassés allemands auraient été torpillés

Le correspondant du « Daily Chronicle » à Amsterdam apprend de source autorisée que le navire de guerre allemand qui a été torpillé par un sous-marin anglais, pendant la première semaine de novembre, était le « Grosser-Kurfurst » ou le

« Von-der-Tann ». Il est même très probable que les deux navires ont été frappés l'un et l'autre à ce moment car aussitôt après l'événement un nombre important de marins allemands appartenant à l'équipage de ces deux navires ont bénéficié d'une longue permission.

D'autre part, le bruit court depuis ce moment que ces deux unités navales ont dû être conduites dans les chantiers pour être réparées.

Le Portugal repousse l'offre de paix

La note a été remise hier par le gouvernement espagnol au ministre portugais de Madrid, Senor Alfonso Costa, qui a déclaré que le Portugal n'avait aucune réponse à donner à un document aussi vague et aussi obscur, et qu'en tout cas le Portugal était lié jusqu'au bout au sort de l'Angleterre et de la France. La population portugaise est entièrement de cet avis.

Les Allemands offrent aux Américains des lettres de change à 90 jours

Les Allemands s'efforcent d'amener le monde des affaires américains à soutenir une paix prématurée. MM. Zimmermann et Forshy, banquiers allemands, qui représentent la finance officielle allemande aux Etats-Unis, sont les promoteurs de l'affaire. Ils ont offert des lettres de change, payables à 90 jours sur la « Deutsche Bank », à Berlin, ou sur la « Wiener Bankverein », à Vienne. Jamais, depuis l'ouverture des hostilités, une semblable offre n'avait été faite. Elle a pour but d'engager les Américains qui font de l'exportation à prendre des lettres de change à un taux bien plus bas qu'il ne sera après la guerre.

Les Allemands espèrent que les acheteurs de ces lettres de change s'efforceront, afin qu'elles soient payables à la date indiquée, de créer une agitation en faveur d'une conclusion de la paix, d'ici 90 jours. En effet, dans ces cas-là ils réaliseraient un important profit.

Sur le front italien

Sur le front du Trentin, actions habituelles d'artillerie, plus intenses dans la zone du Haut-Astico, où nos batteries ont surpris, par des tirs efficaces, une colonne en marche.

Sur le front de Giulie, duels d'artillerie. Notre artillerie a pris sous son feu des postes ennemis sur le mont Cucco (Moyen-Isonzo). Elle a atteint la gare de Volciadragna (Ovia-Dragna), au sud-est de Gorizia, et a dispersé des troupes ennemies en marche sur le Carso.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur le Haut-Cordovole, sur Auronzo, où ils ont frappé un de nos hôpitaux. Il y a quelques blessés. Les dégâts sont minimes.

Signé : CADORNA.

La Russie et les propositions de paix

Au Conseil de l'Empire, M. Stehéglovitof, leader de droite, ancien ministre de la justice, donne au moment de la discussion de l'ordre du jour, lecture d'une déclaration où il dit entre autres choses :

« La Russie et ses vaillants alliés ne donneront pas aux ennemis ce qu'ils réclament en égard notamment à leurs victoires imaginaires. »

Russes et Roumains

Des nouvelles reçues à Paris, donnent quelques précisions sur la situation militaire en Roumanie.

D'après ces nouvelles, 300.000 hommes de l'armée roumaine ont pu se reformer sous le commandement du général Averesco. Cette armée occupe au sud de celle du général Let-

chitsky, qui tient la frontière moldave, la moitié est du territoire de la Moldavie, entre les Carpathes et la ville de Rimnicul-Sarat, soit 50 kilomètres de front. L'autre moitié de ce territoire, entre Rimnicul-Sarat et les marais au nord d'Orsova, est tenue par un cordon russe d'environ six divisions. Le front se poursuit obliquement à travers la Dobroudja jusqu'à la mer Noire, tenu dans ce secteur par Sakharoff et appuyé à une région boisée, avec des ports par derrière pour gagner la rive nord du Danube, si les circonstances l'exigeaient. Il semble qu'on approche du moment où Falkenhayn et Mackensen vont rencontrer des forces au moins aussi importantes que celles dont ils disposent et qu'une grande bataille va se livrer sur le front que nous venons d'indiquer.

La situation reste incertaine. La presse royaliste athénienne dit maintenant que la situation ne peut pas durer ainsi et elle invite le gouvernement à agir énergiquement. Contrairement aux bruits qui ont couru, les alliés n'ont remis aucune nouvelle note au gouvernement du roi Constantin et ne sont pas sur le point d'en remettre une. La question des réparations dues par le gouvernement d'Athènes, pour l'attentat du 1^{er} décembre, reste en suspens. Pour le moment, les alliés s'occupent de contrôler le transfert des troupes royalistes en Morée, transfert promis par le roi Constantin le 15 décembre.

Les prisonniers

Le gouvernement allemand ayant défendu aux officiers russes prisonniers internés dans les camps de concentration allemands de se procurer des vivres par l'entremise des comités russes de Berne et de la Haye, le gouvernement russe avait informé le gouvernement allemand que si cette mesure répressive n'était pas rapportée dans un délai de 15 jours, les officiers allemands prisonniers en Russie seraient privés du droit d'acheter des vivres dans les marchés locaux et seraient soumis au régime des rations obligatoires militaires.

Le gouvernement allemand ayant laissé écouler le susdit délai sans donner de réponse, le gouvernement russe a ordonné l'application de la répressive sus-mentionnée et en a fait expliquer les motifs aux officiers allemands prisonniers.

Le transport « Russia » a été torpillé

Le secrétaire de l'amirauté annonce que le transport de chevaux britannique « Russia », revenant à vide a été coulé par un sous-marin.

11 hommes de l'équipage, dont 3 officiers ont été tués ; 17 muletiers américains ont été également tués.

Les progrès allemands en Dobroudja

Les journaux allemands annoncent qu'en Valachie il n'y a plus que de petits combats favorables.

En Dobroudja, les troupes allemandes auraient dépassé la ligne de Pecineaga à Babadag.

Couronnement de l'empereur d'Autriche

Le comte Tisza a annoncé à la Chambre des députés que le couronnement du roi était fixé au 30 décembre.

Le comte Tisza proposera à la Chambre de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de procéder au choix d'un représentant du Palatin chargé de déposer la couronne sur la tête du roi, de concert avec le primat. En outre, il ajoutera qu'il convient d'être une délégation chargée de saluer le roi, après son entrée solennelle, de le prier de procéder au couronnement et de donner l'autorisation de couronner la reine. D'après les journaux hongrois, c'est le comte Tisza lui-même qui représentera le Palatin.

La terreur en Syrie

Selon la « Correspondenza », le patriarche syro-catholique Mgr Rahmani fut assassiné dans sa résidence de Madina (Syrie) par une bande de Turcs.

Des renforts contre Sarraïl

Le « Times » apprend qu'un certain nombre de troupes allemandes ont été transférées sur le front macédonien.

Pas de note nouvelle à la Grèce

La situation reste incertaine. La presse royaliste athénienne dit maintenant que la situation ne peut pas durer ainsi et elle invite le gouvernement à agir énergiquement. Contrairement aux bruits qui ont couru, les alliés n'ont remis aucune nouvelle note au gouvernement du roi Constantin et ne sont pas sur le point d'en remettre une. La question des réparations dues par le gouvernement d'Athènes, pour l'attentat du 1^{er} décembre, reste en suspens. Pour le moment, les alliés s'occupent de contrôler le transfert des troupes royalistes en Morée, transfert promis par le roi Constantin le 15 décembre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 décembre 1916

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend la discussion du projet relatif aux douzièmes provisoires. L'article 5 est réservé : l'article 6 double les taxes sur les redevances des mines, contributions des voitures, chevaux, mules et muletiers, gardes-chasses, cercles, sociétés et lieux de réunions.

La Chambre décide d'ajouter une taxe supplémentaire sur les mines concédées et demeurant inexploitées pendant dix ans.

L'article 6 est voté.

M. Long fait adopter un article additionnel portant de 50 à 60 0/0 la taxe des bénéfices de guerre pour la fraction supérieure à 500.000 francs.

L'article 7 est adopté.

M. Bernard demande qu'on impose de 25 francs les palmes académiques ; cet amendement est disjoint.

Les articles 9, 10 et 11 sont votés. Et la séance est levée.

SÉNAT

Audience du 19 décembre 1916

PRÉSIDENCE DE M. SAVARY VICE-PRÉSIDENT

En ouvrant la séance, le Président donne lecture de la motion suivante :

« Le Sénat adresse l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance aux vaillantes armées de la République, qui viennent de remporter devant Verdun les nouveaux succès dont la nation tout entière peut être fière et qui sont la plus belle réponse aux propositions tendancieuses des agresseurs de la France et de ses alliés. »

Cette motion est accueillie par de vifs applaudissements.

L'ordre du jour appelle l'interpellation de M. Bérenger et de plusieurs sénateurs sur la politique militaire, diplomatique et économique du Gouvernement et sur les suites données par le Président du Conseil à l'ordre du jour par lequel le Sénat avait clos les débats du Comité secret.

M. Bérenger déclare que les méthodes gouvernementales n'ont pas été de nature à accélérer la victoire. Il faut, dit-il, à la tête du pays des hommes décidés à engager la France jusqu'à la victoire.

Si ce gouvernement est celui d'hier, il lui refuse la confiance.

M. Briand répond à M. Bérenger dont le discours a une tendance d'esprit peu favorable au gouvernement.

M. Briand dit que la première des choses serait de ne pas fatiguer le gouvernement par des interpellations sans cesse renouvelées. Néanmoins, il est prêt à toutes les discussions, mais qu'on laisse au gouvernement ou à celui qui lui succédera toute possibilité de travailler.

M. Briand montre ensuite la situation des alliés et de l'Allemagne et parlant des offres de paix, il affirme que c'est de la part de l'Allemagne, une preuve de faiblesse.

M. Clemenceau demande la réunion du Sénat en comité secret.

Le Sénat adopte cette proposition. Et la séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE

LES TRANSPORTS

A peine en fonctions, le nouveau ministre des transports et du ravitaillement, M. Herriot, a pris les dispositions les plus rapides pour décongestionner les gares et les dépôts où s'entassent des quantités énormes de marchandises.

Ses visites dans les diverses gares n'ont pas été inutiles, et déjà les commerçants parisiens reçoivent en temps normal les marchandises qui leur sont destinées.

Les wagons déchargés servent aussitôt à de nouveaux transports au lieu de rester immobilisés dans les gares.

L'activité et l'esprit d'initiative du nouveau ministre commencent à donner de bons résultats dont la province ne tardera pas à ressentir les effets.

Mais parmi toutes les mesures que le ministre des transports vient de prendre il en est une qui fera réfléchir ceux qui depuis de longs mois font profession de spéculateurs.

On entendait souvent des récriminations contre la crise des transports, mais souvent aussi, on affirmait que des wagons chargés de marchandises étaient en gare, mais que faute de main-d'œuvre on ne pouvait les décharger.

Il paraît, et cela fut prouvé maintes fois, que cette immobilisation de wagons était tout simplement une manœuvre spéculative de la part de gros commerçants.

Ces messieurs ne tenaient à prendre livraison de leurs stocks que lorsque ceux qu'ils avaient en entrepôts étaient vendus. Les réapprovisionnements étant de ce fait impossibles, ils vendaient les stocks au prix qu'ils voulaient.

Pour le vin, cela se passe ainsi en certaines régions : la crise des transports était la belle raison pour légitimer la hausse sur les vins.

Le ministre des transports et du ravitaillement mieux informé a compris la manœuvre.

Aussi vient-il de prendre des mesures qu'il a communiquées à tous les chefs de gares de tous les réseaux.

Il prescrit que si l'encombrement est le résultat de manœuvres spéculatives, le ministre mettra les destinataires en demeure de prendre livraison de leur marchandise dans les vingt-quatre heures, faute de quoi lesdites marchandises seront réquisitionnées de plein droit au bénéfice de la nation.

Voilà ce qui certainement fera réfléchir les gros marchands, courtiers et intermédiaires.

Si leurs manœuvres ont réussi jusqu'à ce jour, il pourrait bien se faire qu'il n'en soit plus ainsi à l'avenir.

C'est peut-être pour cette raison que tous les requins des grandes associations mercantiles applaudissent aux traquenards que l'on tend au nouveau ministre ?

Il est facile de comprendre, en effet, que le ministre des transports et du ravitaillement ne soit pas le bienvenu pour les spéculateurs.

Mais le pays finira bien par avoir le dernier mot.

A PROPOS DU « DEUTSCHLAND »

En 1856, sous le règne de l'empereur Napoléon III, le ministre de la Marine du gouvernement français, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, provoqua la réunion d'une importante conférence internationale qui tint ses séances à Paris durant les mois de février, mars et avril 1857. Il s'agissait d'unifier, selon une méthode nouvelle applicable à tous les pavillons les divers règlements nationaux sur la navigation maritime. De cette convention sont sortis le « Code international des Signaux » et la disposition obligatoire des feux de route.

Le « Code international » est basé sur une combinaison de vingt-six pavillons qui assure la transmission de 375,076 signaux dont l'interprétation est identique dans toutes les langues. Grâce au « Code » un bâtiment chinois correspond aisément avec un bâtiment portugais, français, italien, anglais, etc. C'est la langue universelle et muette de tous les navigateurs.

Les feux de route ont été ainsi réglés : un feu blanc hissé en tête du mât de misaine, c'est-à-dire à l'avant ; un feu vert à tribord, c'est-à-dire à droite dans le sens de la marche, fixé à hauteur de bastingage ; un feu rouge à babord, c'est-à-dire à gauche dans le sens de la marche, à même hauteur ; ces trois feux masqués d'écrans qui ne les rendent visibles que dans les secteurs qu'ils sont destinés à éclairer.

Ces deux dispositions — code de signaux et feux de route — sont formellement obligatoires. Tous les navires de commerce, de tous les pays, sur toutes les mers, quel que soit leur pavillon, doivent s'y conformer.

Le « Deutschland » ne s'y conforme pas, il les élude. Il se rend invisible comme les bâtiments affectés à la traite ou à la contrebande. Il navigue sans feux de route, sous les feux, exposant ainsi tous les autres bâtiments à de mortelles collisions. Il n'a pas de mâts à signaux et ne peut par conséquent être interpellé en cours de route.

Le « Deutschland » n'est donc pas un bâtiment de commerce.

Son cas est prévu. Tout bâtiment convaincu de s'être soustrait aux obligations édictées par la conférence d'avril 1857, doit être retenu à sa première escale ou désarmé dès son retour à son port d'attache. Le capitaine est privé de son brevet et frappé de peines comportant l'amende et la prison. En cas d'accident ou de sinistre résultant de la contrevention, l'armateur est responsable.

Telle est la loi applicable immédiatement au pseudo-navire de commerce « Deutschland » et à son capitaine. Charles FLOR O'QUARR.

Agence Paris-Télégrammes.

A la Chambre

A la suite du tirage au sort des bureaux de la Chambre, qui eut lieu le 18 décembre, M. de Monzie fait partie du 2^e bureau, M. Malvy du 5^e et M. Bécays du 6^e.

Votes de nos Députés

Sur l'ensemble de l'article 5 de la loi sur les douzièmes provisoires, (portant à abaisser à 3.000 francs le minimum du revenu imposable), nos députés ont voté *Pour*.

La Chambre a adopté par 427 voix contre 5.

Médaille militaire

Sont décorés de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme :

Millien Charles, caporal au 7^e rég. d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : excellent chef de pièce, courageux et énergique. A été grièvement blessé, à son poste de combat, le 29 octobre 1916. Perte de l'œil droit.

Poulblanc Jean-Baptiste, caporal à la 11^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : gradé brave et dévoué. Blessé grièvement, le 25 octobre 1916, alors qu'il dirigeait des travaux en première ligne.

Nos félicitations.

Croix de guerre

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Charles Bro, sous-lieutenant au 6^e régiment d'artillerie est décoré de la croix de guerre.

Cette distinction est accompagnée de la citation suivante :

« A dirigé avec succès, sans se laisser influencer par les dangers de tous les instants, un service important dans un faubourg très exposé de Verdun. »

Nos félicitations au vaillant officier qui est le fils cadet du sympathique M. Bro, chef de division honoraire de la Préfecture du Lot et ancien conseiller municipal de Cahors.

Mutation

M. Vincent-Martin, sous-lieutenant de réserve au 80^e d'infanterie, passe au 131^e territorial.

Service vétérinaire

M. Lambert, vétérinaire principal de 2^e classe, est nommé directeur du service vétérinaire de la 17^e région.

Etat des cultures

Voici d'après l'Officiel, l'état des cultures au 1^{er} décembre 1916, dans le Lot :

Blé d'hiver : état des cultures, bon. *Méteil* : état des cultures assez bon. *Seigle* : état des cultures, bon. *Orge d'hiver* : état des cultures, assez bon.

Avoine d'hiver : état des cultures, assez bon. *Prés naturels* : état des cultures, bon.

La responsabilité des fonctionnaires

Une proposition de loi vient d'être déposée par M. Maurice Raynaud ayant pour but d'établir contre les fonctionnaires de tous ordres coupables de défaillance de nature à compromettre la défense nationale des sanctions pénales entraînant un emprisonnement de six mois à cinq ans et une amende de 16 à 10.000 francs.

Les étudiants en médecine des classes 14, 15, 16

M. Aristide Prat, député de Seine-et-Oise, avait appelé l'attention du sous-secrétaire d'Etat du service de santé, sur la situation faite aux étudiants en médecine des classes 1914-15-16, pourvus de deux inscriptions de docteur et actuellement sur le front.

M. Justin Godart vient de l'informer que, d'accord avec le commandement, « il a été décidé de verser tous ces étudiants, même ceux qui se trouvent aux armées, dans les sections d'infirmiers ».

La visite des exemptés et réformés

Deux amendements ont encore été présentés au projet de loi sur une nouvelle révision des exemptés et réformés.

Ils ont la forme de dispositions additionnelles. La première de M. Compère-Morel, dit :

« Tout homme appartenant à la territoriale ou à la réserve de la territoriale et exerçant la profession d'ingénieur agronome, d'agriculteur (soit comme patron, soit comme salarié) ou faisant partie du corps enseignant agricole sera mis d'office en sursis d'appel. »

La seconde disposition addition-

nelle est du marquis de Kernier. En voici le texte :

« Tous les exemptés et réformés n^o 1 ou 2, qui, après avoir été soumis à une nouvelle visite, auront été récupérés et versés soit dans le service armé, soit dans le service auxiliaire, auront, dans leur nouvelle position militaire, les mêmes facilités, pour obtenir des sursis d'appel, que les hommes faisant actuellement partie des services auxiliaires. »

Les nouvelles bases d'application de l'impôt sur le revenu

On sait que la Chambre a adopté hier les dispositions du projet de douzièmes provisoires modifiant les conditions d'application de l'impôt complémentaire sur le revenu, institué par la loi du 15 juillet 1914.

A moins d'une décision contraire du Sénat — d'ailleurs peu probable, — la base d'exemption sera abaissée de 5.000 à 3.000 fr. majorée, s'il y a lieu, suivant la situation de famille du contribuable. L'impôt sera calculé en comptant : pour 1/10^e la fraction du revenu imposable entre 3.000 et 8.000 fr. ; pour 2/10^e la fraction entre 8.000 et 12.000 fr. ; pour 3/10^e la fraction entre 12.000 et 16.000 fr. ; pour 5/10^e la fraction entre 20.000 et 40.000 fr. ; pour 6/10^e la fraction entre 40.000 et 60.000 fr. ; pour 7/10^e la fraction entre 60.000 et 80.000 fr. ; pour 8/10^e la fraction entre 80.000 et 100.000 fr. ; pour 4/10^e la fraction entre 16.000 et 20.000 fr. ; pour 9/10^e la fraction entre 100.000 et 150.000 fr. ; pour l'intégralité, le surplus, le taux de 10/0 sera appliqué au chiffre ainsi obtenu.

Sur l'impôt ainsi calculé le contribuable aura droit à une réduction de 5 pour cent pour une personne à sa charge (l'âge des enfants a été ramené de 21 à 18 ans), de 10 pour cent pour deux personnes, de 20 pour cent pour trois personnes et ainsi de suite chaque personne au-delà de la troisième donnant droit à une nouvelle réduction de 10 pour cent, sans que la réduction totale puisse être supérieure à la moitié de l'impôt.

Les contribuables passibles de l'impôt seront tenus de souscrire une déclaration de leur revenu, avec l'indication par nature de revenu des éléments qui le composent. Les déclarations seront reçues dans les deux premiers mois de chaque année. Tout contribuable qui se sera abstenu de faire sa déclaration ou de répondre à la demande d'éclaircissements du contrôleur sera taxé d'office.

Des permissions pour les poilus

Des députés ont écrit au ministre de la guerre pour lui demander de vouloir bien donner des instructions afin que les soldats obtiennent, à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An, des permissions dans la plus large mesure compatible avec les nécessités du service.

Ils ont notamment insisté pour que les permissions du front soient aménagées en vue de la réalisation de ce vœu et pour que la mesure prise bénéficie aussi à tous les blessés et malades des hôpitaux.

Le versement des C. O. A. dans l'infanterie

D'après une décision du ministre de la guerre, les militaires appartenant aux sections de C. O. A. et servant en vertu d'un engagement ou d'une commission, sont maintenus dans ces sections à moins qu'ils ne demandent à passer dans l'infanterie.

La même règle est étendue aux engagés pour la durée de la guerre et aux militaires qui servaient comme engagés au moment de la mobilisation et dont le contrat est venu à expirer depuis le début de la campagne.

Les sous-officiers prisonniers de guerres

M. Pascal, député du Nord, avait appelé l'attention du président du conseil sur le cas des sous-officiers français prisonniers en Allemagne, qui sont astreints à exécuter divers exercices pendant 4 heures par jour, sous les ordres d'un unter-officier.

M. Briand vient de l'informer, que son département, avisé que des abus de ce genre existaient dans de nombreux camps d'internement en Allemagne, contrairement à l'accord intervenu à ce sujet avec les autorités impériales, avait prié l'ambassade d'Espagne à Berlin d'élever auprès de celles-ci, les plus vives protestations.

A la suite de ces démarches, l'ambassade d'Espagne a reçu l'assurance officielle que des ordres avaient été donnés pour éviter, à l'avenir, le retour de pareils faits.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

AVIS AU PUBLIC

Malgré les difficultés qui résultent des circonstances pour son service de factage à Paris, la Compagnie d'Orléans fera, pendant la période de Noël au jour de l'An tous ses efforts pour assurer, comme en 1915, dans les conditions aussi voisines que possible de celles des années normales, le service si chargé des livraisons à domicile des colis messagerie et postaux. Toutefois, pour le cas où ses moyens actuellement limités ne lui permettraient pas de donner complète satisfaction pour tout l'ensemble de ce trafic, elle donnera la priorité aux livraisons des colis messagerie et postaux contenant des denrées périssables.

Pour ces denrées périssables, afin d'abréger les délais occasionnés par les formalités d'octroi, il est recommandé tout spécialement aux expéditeurs de mentionner très exactement sur leur déclaration

d'expédition, la nature et la quantité de marchandises contenues dans les colis.

Pour les autres colis contenant des marchandises non périssables, la Compagnie croit devoir avertir le public :

1^o De son intérêt, pour obtenir une meilleure livraison, de faire ses expéditions avant le 15 décembre, ou de les retarder au-delà du 1^{er} janvier.

2^o Qu'en cas où la Compagnie serait obligée d'en ajourner la remise à domicile, les destinataires en seront avertis par lettre afin de leur permettre, s'ils le désirent, d'en venir prendre livraison à la gare de Paris-Austerlitz.

L'hiver à la Côte d'Argent et aux Pyrénées

A ceux qui veulent fuir les brumes de l'hiver, aux blessés convalescents, à tous ceux que la guerre a éprouvés et qui désirent retrouver le calme et l'apaisement, la Côte d'Argent et les Pyrénées offrent une villégiature idéale à tous les points de vue.

Le climat y est agréable et les stations

d'hivernage y sont des plus accueillantes. Rappelons à ce sujet que les relations entre Paris-Quai d'Orsay et les régions précitées s'effectuent avec toute la rapidité et tout le confort désirables. En 12 heures environ plusieurs express de jour et de nuit comportant des voitures directes des 3 classes à destination d'Hendaye et de Pau ainsi que des wagons-lits et wagons-restaurants, permettent d'atteindre Aracchon, Dax, Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

NUAGE

Petit nuage blanc au-dessus du grand arbre — Que fais-tu dans le soir du grand ciel d'Orient ? Petit nuage blanc aux moulures de marbre — Que la lune pensive éclaircisse en souriant ?

Où t'en vas-tu, bercé par le zéphyr qui passe ? Est-ce vers l'océan qui bout avec fureur ? Ton sillage blafard se berce dans l'espace Comme un écriteau blanc accroché par erreur.

Il semble qu'un grand fil te suspende à l'étoile Qui fixe près de toi la tenture du ciel ! Petit nuage blanc comme un morceau de toile Ten vas-tu, dans la nuit, retrouver le soleil ?

Tu viens de dominer les attaques dernières, Peut-être as-tu froié l'aile d'un avion, Peut-être t'en vas-tu loin des zones guerrières, Pour ne plus tressaillir au souffle du canon.

Va-t'en dire chez nous que nous lutons sans trêve, Que l'air brûlant de Grèce a noirci notre peau Mais qu'au-delà des monts le grand soleil se lève Pour faire étinceler l'or de notre drapeau !

Va-t'en dire à la France au travers des orages Que bien souvent ses fils disent son tendre nom Et que cela suffit pour grandir les courages Et qu'ils font rayonner son immortel renom.

A chaque femme, aux yeux rougissants dans l'attente, Dis que tu nous a vus pensifs et glorieux, Que son visage rit et que son âme chante A nos cœurs confiants quand nous fermons les yeux.

Petit nuage blanc, qui doucement s'efface, Retiens ce que ce soir nous te disons tout bas, Puis emporte en voguant au travers de l'espace Un peu de notre vie à ceux qui sont là-bas !

Thony TRÉBOR.

Du *Cri des Ravins*, organe de G. B. D. Macédonien.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

Dernière Heure

DEPÊCHES OFFICIELLES COMMUNIQUÉ DU 19 DÉCEMBRE (22 h.)

La lutte d'artillerie a été assez vive de part et d'autre sur la rive droite de la Meuse, notamment dans les régions de Bezonvaux, du bois des Caurières et des Chambrettes. Aucune action d'infanterie.

Sur le reste du front, actions d'artillerie intermittentes.

Sur le front Anglais Activité de l'artillerie

Londres, 19 décembre, 22 h. 40.

De grand matin, nous avons fait exploser trois mines avec succès au sud-est de Neuville-Saint-Vaast.

Hier, l'explosion d'une petite mine allemande au sud d'Ypres n'a causé aucun dégât à nos tranchées.

Pendant la nuit, l'artillerie ennemie a été particulièrement active dans la région d'Eaucourt-l'Abbaye. Aujourd'hui, nous avons bombardé efficacement les lignes allemandes à l'est de Fauquissart.

Sur le reste du front, activité habituelle de l'artillerie.

Communiqué du 20 Déc. (15 h.)

Rien à signaler, au cours de la nuit, qu'une assez grande activité des deux artilleries dans la région de Louvemont-Chambrettes.

Télégrammes particuliers Sur le front Russe

Actions de détail

Dans la région de Gravkowitz, sur la voie ferrée Tarnopol-Zolotchew, nos batteries ont dispersé une colonne d'infanterie ennemie, forte d'environ un bataillon.

Au sud de Brzezany, l'ennemi a bombardé la région du village de Potoury avec de l'artillerie lourde.

Dans les Carpathes boisées, environ deux compagnies ennemies ont tenté d'attaquer nos positions situées à deux verstes à l'est de Volho, au sud du mont Limontelou, mais elles ont été repoussées par notre feu.

FRONT DU CAUCASE. — Il n'est survenu rien d'important.

FRONT DE ROUMANIE. — Dans la région du village de Batogou, à l'ouest de Vizirou, notre artillerie a dispersé deux escadrons et une batterie ennemis qui ont pris la fuite en nous abandonnant deux canons et des caissons endommagés par notre feu.

Paris, 12 h. 45

EN ROUMANIE

Les Allemands arrêtés devant Braïla

De Berne :

L'avance allemande en Roumanie a été arrêtée devant Braïla et la résistance des troupes Russes paraît devoir donner des résultats importants.

Elle pourrait, notamment, donner le temps de débarrasser la ville de la majeure partie des stocks de denrées accumulées et assurer la voie libre pour les forces alliées qui opèrent en Dobroudja. Ces forces se retirent par les routes convergeant vers Braïla.

L'OPINION DES CRITIQUES MILITAIRES

De Rome :

Les milieux militaires estiment que plus les Allemands avancent en Roumanie, vers le Sereth, plus les difficultés augmentent pour eux. Des forces plus nombreuses seront nécessaires et nos ennemis devront amener de nouveaux régiments.

L'« Idea Nazionale » souligne que la situation des Austro-Allemands, devant les grandes masses Russes, dans un pays sans voies de communications est très risquée.

LE PARTAGE DU BUTIN

De Berne :

Les gouvernements Allemand et Austro-Hongrois ont ouvert des négociations pour le partage du butin capturé en Roumanie.

Les ministres Hongrois sont partis pour Vienne afin de conférer avec les Autrichiens.

Le voyage de Batocki à Vienne et Budapest aurait pour but d'obtenir la cession à l'Allemagne de tous les approvisionnements en vivres de la Valachie.

Le partage rencontre de grandes difficultés.

L'infamie Bulgare

De Genève : La Bulgarie continue à enrôler de force tous les Roumains résidant en Bulgarie.

Leurs propositions « raisonnables » !

D'Amsterdam :

Dans deux longs articles la « Gazette de Francfort » laissent entendre que tout en voulant négocier la paix, l'Allemagne désire :

La disparition de la suprématie navale anglaise ; le remaniement de l'Europe continentale ; et un règlement satisfaisant lui permettant une expansion coloniale.

Le « Volkerech » dit que c'est la faute de l'Allemagne et de ses alliés si les propositions de paix ont échoué.

LE SUCCÈS DE LLOYD GEORGE

De Londres :

La presse anglaise fait un accueil chaleureux au discours de Lloyd George. Le passage du discours concernant le travail obligatoire a été bien accueilli.

LE GOUVERNEMENT DE VENIZELOS REPRÉSENTÉ A LONDRES

De Londres :

Le ministre de Grèce à Londres sera nommé agent diplomatique du gouvernement de Salonique à Londres.

Paris, 14 h. 10

EN MACÉDOINE

Le mauvais temps gêne les opérations

Rien à signaler en dehors de quelques combats de patrouilles sur le front de Macédoine où la pluie et le brouillard continuent à régner.

PARIS-TÉLÉGRAMMES.

Les nouvelles de Roumanie sont plus rassurantes. Les Russes auraient réussi à arrêter l'ennemi en avant de Braïla de façon à permettre l'évacuation des provisions accumulées dans cette ville et le recul des troupes de la Dobroudja.

Au reste, de l'avis des critiques militaires, les Allemands vont, maintenant, se trouver aux prises avec de sérieuses difficultés.

Les journaux allemands continuent à nous fixer sur les conditions « raisonnables » des Boches. L'appétit grandit : Les Barbares veulent la suppression de la suprématie anglaise sur mer, le remaniement de l'Europe et des colonies !....

Que serait-ce, Seigneur, si nous étions vaincus ?.... Guillaume aura quelques déceptions.

Voulez-vous savoir ce que disent les pays neutres, de la guerre ?

Lisez « La Tribune de Genève » paraissant tous les jours. C'est le meilleur organe de la Suisse Française.

Prix cinq centimes.

En vente à la librairie J. GIRMA, à Cahors.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode

Remplace l'Huile de foie de morue

et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine,

Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatisme,

Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre,

Furoncles, etc.